

Conseil d'École du 14 mars 2017

Ecole Pierre Moinot Fressines

Présents :

- Les parents élus : Christophe SALLE, Julien SIMONNEAU, Koralie BECHLER, Xavier VALIN, Julie DIEUMEGARD, Amélie PETIT, Florence MALOT, Virginie RULLIER, Valérie PERRIN
- L'équipe enseignante : mesdames DAVID, MOLL, SURREAU, GAZEAU, BEYER, CHARTREU et PAUSE ; messieurs TEXEREAU, KOULOUNDISSA et VERDON.
- Les représentants de la municipalité : Mme LEDOUX, Mr FOUICHE
- La représentante des ATSEM : Mme Sylvie SAVARIT

Madame Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Melle, est excusée ainsi que M Cercllet représentant DDEN.

Ordre du jour :

1. Les projets en cours pour l'année scolaire.
2. Rentrée 2017 : les effectifs, les inscriptions.
3. Les exercices de sécurité
4. Santé et sécurité au travail.
5. Accueil périscolaire.
6. Travaux et demande de mobilier

Christophe SALLE et Koralie BECHLER sont secrétaires de séance.

Une question des parents élus en préambule :

Pourquoi l'une des 4 ATSEM (représentante des autres ATSEM) n'est plus intégrée au conseil d'école alors que c'était le cas il y a quelques années ?

Elles peuvent assister au CE si elles y sont invitées (voir CE n°1) et si elles désirent y participer. Après présentation de l'ordre du jour et concertation, Mme Savarit a souhaité représenter les ATSEM à cette réunion.

1. Projets en cours

Ecole et Cinéma (au cinéma de La Crèche)

- Dans le cadre du projet Maternelle et Cinéma, les élèves du cycle 1 ont vu « Le parfum de la carotte » le 18 janvier. C'était un programme sorti le 26 mars 2014, il se composait de quatre courts métrages : « La confiture de carottes » de Anne Viel, « La carotte géante » de Pascale Hecquet, « Le petit hérisson partageur » de Marjorie Camp et « Le parfum de la carotte » d'Arnaud Demuynck. Quatre courts métrages que les enfants ont bien aimés et qui ont permis aux enseignants de travailler sur plusieurs sujets : les différents régimes alimentaires, le vivre ensemble à travers le partage, l'entraide, la tolérance et les relations de voisinage ainsi que les recettes du gâteau aux carottes et de la confiture de carottes. Ils faisaient également référence à des albums "La petite poule rousse" et "Le gros navet". Ce qui a permis de multiples exploitations en langage oral et écrit, en vivre ensemble et en découverte du monde vivant.
- Cycle 2 : 24 novembre 1^{ère} séance « 1, 2, 3... Léon » / 9 février 2^{ème} séance « Jiburo ». « 1, 2, 3 Léon ! » film d'animation composé de 4 courts métrages et « Jiburo » film sud coréen parlant de la relation entre un enfant vivant à la ville, passionné de jeux vidéo, et de sa grand-mère muette vivant à la campagne. Le comportement de l'enfant a provoqué beaucoup de réactions chez les enfants et a permis un travail sur le vivre ensemble et les relations entre les générations. Une dernière séance doit avoir lieu d'ici la fin de l'année pour aller voir le film « Peau d'âne ».

- Cycle 3 :
Dans le cadre du projet Ecole et Cinéma, les élèves de CM1 et CM2 ont visionné les deux premiers films au cinéma de La Crèche :
-Le 22 novembre 2016, Le Kid, film muet en noir et blanc de Chaplin de 1921 dont les élèves ont bien repéré les effets comiques mais aussi dramatiques.
-Le 10 février 2017, Le Tableau, magnifique film d'animation de Jean-François Laguionie de 2011 qui parle de la différence et qui a permis un débat sur ce thème. Ce film fait également référence à de nombreuses œuvres d'art.
Il reste une dernière projection au troisième trimestre :
-Wadjda, film d'Haïfaa-Al-Mansour de 2012 qui parle de la vie d'une petite fille en Arabie Saoudite.

Spectacle vivant

- Les élèves du Cycle 1, CP et CE1 sont allés voir le spectacle « Titi tombe, Titi tombe pas » de la Compagnie Pascal ROUSSEAU à Pamproux le 7 février : Spectacle plein de poésie et d'humour autour des arts du cirque et plus particulièrement du clown équilibriste. Très bon spectacle apprécié par tous.
- Les CE2 sont allés voir le spectacle « Le cercle de l'équilibre » de Pascal ROUSSEAU à Pamproux ; spectacle plutôt compliqué à comprendre pour les enfants, mais d'une très belle esthétique.
- Dans le cadre des spectacles vivants « L'enfant et le théâtre » proposés par Scènes Nomades en partenariat avec la CUMAV, les élèves de CM1 et CM2 ont assisté au spectacle « Ravie » de la Compagnie Les Lubies à Melle le 23 novembre. Il s'agissait de l'écriture réinventée de « La chèvre de Monsieur Seguin » d'Alphonse Daudet. Ce spectacle a permis de parler de cette œuvre en classe et de discuter sur les thèmes de la liberté et du libre arbitre.

Pour rappel, ces sorties sont financées par :

- la Coopérative scolaire (participation des parents d'élèves en début d'année + diverses actions des enseignants : photos, chocolats, ...) pour les entrées.
- l'APE à hauteur de 1.200€ pour les transports.
- la municipalité à hauteur de 1.500€ pour les transports.

Action passerelle

- Projet Passerelle Maternelle

Mardi 24 et jeudi 26 janvier, les enfants qui seront en Petite Section à la rentrée de septembre 2017 ont été accueillis pour une première séance (accompagnés d'un adulte). Avec les PS, ils ont participé à différents ateliers de manipulation et de découverte sensorielle. Une 15aine d'enfants a ainsi pu découvrir l'une des deux salles de classe de PS-MS, ainsi que le dortoir attenant et les sanitaires de la maternelle.

Une deuxième séance est en cours (mardi 14 et jeudi 16 mars). Le thème des ateliers proposés est cette fois-ci celui des 5 sens. Une troisième séance est programmée au mois de mai (mardi 2 et jeudi 4). Au cours de ces séances, les futurs élèves ont également l'occasion de participer à un temps de récréation. Premiers retours positifs de la part des parents.

Une matinée portes-ouvertes sera proposée en juin aux enfants qui n'auront pas pu participer à ce projet. Une information sera faite aux parents lors de l'inscription auprès de la Directrice de l'école.

- Liaison CM2 - 6^{ème} (collège de Celles/Belle)
Cette action vise à faciliter l'intégration des futurs 6èmes dans leur nouvel environnement scolaire. Pour rappels (se référer au compte-rendu du 1er conseil d'école), cette liaison se déroule en trois temps forts :
- Fin mars, en classe, rencontre avec les délégués de 6ème ainsi qu'un professeur pour échanger autour des différents sujets de préoccupation des futurs collégiens (une préparation de questions est faite au préalable).

- Visite du collège au mois de juin, puis inscription, à la fin de l'année scolaire avec possibilité, pour les parents, d'éventuellement rencontrer un membre de l'équipe de direction.
- Rentrée échelonnée en septembre 2017 : les 6^{ème} rentrent seuls le 1^{er} jour au collège, uniquement accompagnés de « 3^{ème} référents » (ces référents étant les 4^{ème} d'aujourd'hui qui leur feront visiter le collège en juin).

Prix des incorruptibles

Les enfants de la GS au CM2 poursuivent leurs lectures dans le cadre de ce concours de lecture. Des votes intermédiaires ont déjà eu lieu dans la classe de MS/GS. Pour les autres classes, le choix final entre tous les livres lus par les enfants devra être fait avant le 22 mai 2017.

Cela permet un travail sur le vote, avec au préalable, des échanges entre les élèves où chacun peut argumenter et faire part de ses préférences.

Chorale

Les chants ont été transmis aux écoles participantes à la Toussaint et deux ateliers de pratique avec le musicien Hervé Bazin et Mme BRISSONNET conseillère pédagogique ont permis aux enseignants de s'approprier le répertoire pour ensuite faire apprendre les chants aux enfants.

-Les GS/CP et les CP chanteront avec 2 classes de Beaussais (CE et CM) et 2 classes de Mougou (CE1 et CE2) le 19 mai pour une répétition à Fressines et le 30 mai pour la rencontre chorale à Celles/Belle (en tout 147 enfants).

-Les élèves du CE1 au CM2 chanteront avec 2 classes de Mougou (MS /GS et CP) le 16 mai pour une répétition à Fressines et le 6 juin pour la rencontre chorale à Celles/Belle (en tout 156 enfants).

Projet scientifique autour de l'eau

Les élèves de CM1 et CM2 se rendront à La Couarde le mercredi 22 mars pour participer à des ateliers de sciences sur la qualité de l'eau et le cycle de l'eau, travail déjà commencé l'année dernière.

Pour prolonger ce travail et permettre l'écriture d'un documentaire, une demande de visite du site de traitement des eaux de la commune est transmise à la municipalité, comme cela avait déjà été évoqué l'année dernière ; cela concerne la classe de CM1.

Cycle Ping-Pong pour les enfants, du CE2 au CM2, 7 séances qui se sont déroulées en janvier février (très apprécié par tous les élèves).

Piscine

Les élèves de GS/CP et les GS de la classe de MS/GS iront à la piscine AquaMelle tous les jeudis après-midi du 13 avril au 22 juin. Pour ce groupe, sept parents ont suivi la formation et pourront, selon leurs disponibilités, accompagner les enfants dans leurs activités aquatiques.

D'autres temps de formation auront lieu en mai et en juin ; une information précise sera diffusée dans les cahiers de liaison.

Remerciements aux parents qui ont suivi la formation leur permettant d'accompagner les élèves dans l'eau. On peut se renseigner auprès des enseignants pour connaître les dates et lieux des prochaines formations.

USEP

Les ressources budgétaires sont en baisse mais les activités suivantes ont pu être proposées :

- **Par le comité USEP de la circonscription de Melle :**
 - Rencontres interclasse pour les PS/MS avec les écoles de Montigné et Périgné.
 - Rencontres interclasses avec Mougou pour les MS/GS en avril à Fressines et une autre rencontre en juin (activités vélo, lieu et date non déterminés).
 - Rencontres de masse (forêt de l'Hermitain : course longue et orientation), le 4 avril pour les GS/CP et CM1/CM2 et le 10 avril pour les CE1/CE2.
 - Au Lambon pour les CM1 et CM2 le 4 juillet une journée multiactivités.
 - « Les petits en fête » le samedi 25 mars à Melle.
- **Par le comité USEP départemental :**

- Le p'tit tour USEP pour les GS/CP et les CP le 1er juin à l'école de Chauray (vélo) ; une demande a été transmise à la municipalité pour le transport des vélos des enfants jusqu'à l'école de Chauray.
- Rencontre Basket pour les CE2 le 30 mars à l'école de Chef-Boutonne.
- Raid multiactivités le 22 mai à Lezay pour les classes de CP et de CE2.
- Camp USEP pour les CM2 du 31 mai au 2 juin (2 nuits au Camping de la Garette dans le Marais Poitevin).

Ce projet « fédérateur » constitue un aboutissement des programmations (EPS, éducation civique, ...) mises en place dans les écoles.

Il vise à réunir des classes de cycle 3 (4 classes) du département pour développer la responsabilité et soutenir l'engagement des enfants (vie collective, implication dans l'organisation des rencontres, éducation du futur citoyen acteur de développement durable, sécurité, environnement...), se confronter au travers d'APS de pleine nature, de jeux et sports collectifs, découvrir un site naturel et aménagé.

Les CM2 partiront le mercredi 31 mai pour revenir le vendredi 2 juin, ce qui représente 2 nuitées en tentes. Le séjour s'articule autour d'une grosse journée centrale pendant laquelle les enfants, classes mélangées), participeront à un raid multiactivités.

Jour 1, mercredi 31 mai 2017 :

En début d'après-midi : pêche à l'écrevisse.

½ classe à la pêche à l'écrevisse avec également intervenant et histoire du Marais Poitevin.

½ classe présente un jeu collectif (tchoukball, cricket, thèque,...) aux autres classes et vice-versa.

Veillée jeux traditionnels : jeux de société, pétanque, mölkky, deltabox,...

Jour 2, jeudi 1^{er} juin 2017 :

RAID multiactivités, ½ journée : sarbacane, parcours fil d'Ariane et slack line, frisbee-golf, activités enchaînées (vélo et course à pied), tir à l'arc.

Orientation dans le bourg d'Arçais (1h30), canoë (1h30), pendant l'autre ½ journée.

Veillée conte.

Jour 3, vendredi 2 juin 2017 :

Désinstallation / rangement puis visite de la maison du cheval.

Le coût de ce camp est de 48€ par enfant ; des demandes d'aides financières ont été faites auprès de la DDEN et de l'APE.

2. Rentrée 2017

Les effectifs :

L'école accueille 225 enfants cette année.

En fin d'année, 26 CM2 partiront et 23 élèves de Petite Section sont susceptibles d'être inscrits.

Les enfants de 2 ans ne pourront pas être accueillis.

Répartition par niveau pour l'année 2017 / 2018 :

222 élèves

23 PS, 34 MS, 25 GS, 32 CP, 30 CE1, 28 CE2, 26 CM1, 24 CM2.

Les répartitions dans les classes seront réfléchies après les inscriptions.

Les inscriptions

Les inscriptions en petite section s'adressent aux enfants nés en 2014. Les parents doivent s'adresser à la mairie, munis de leur livret de famille et du carnet de santé de l'enfant (vaccinations à jour). Il leur sera remis un certificat d'inscription nécessaire pour le rendez-vous avec la directrice, Mme Surreau du 3 au 14 avril. Les parents ont été informés par des articles dans la presse et le « Fressines Info ».

Un temps de rencontre « portes ouvertes » sera proposé aux nouveaux inscrits le 2017, avec le soutien du dispositif passerelle.

Pour prendre RDV, téléphoner à l'école et laisser un message si besoin pour être rappelé.

L'organisation du travail du personnel ATSEM

Un système de rotation des ATSEM dans les classes a été mis en place à la demande de ce personnel pour les périodes 3 et 4. Un bilan sera fait à la fin de l'année scolaire afin de décider ou non de reconduire ce dispositif.

Si les parents des enfants n'ont été avertis qu'après coup, les enfants, eux, ont été informés au préalable par une visite de l'ATSEM dans sa nouvelle classe.

L'utilisation des locaux

Après les vacances de février, la salle de motricité a retrouvé sa fonction première et les enfants de maternelle ont pu démarrer leur cycle d'activités gymniques car le gros matériel est de retour.

La garderie (ancienne cantine) a été complètement réaménagée pendant ces mêmes vacances par les employés communaux avec l'aide précieuse des ATSEM. Des travaux seront faits durant l'été (plafond et sanitaires) afin d'améliorer son usage.

Une demande d'utilisation ponctuelle de la garderie pour des activités pédagogiques est transmise à la mairie par les enseignants, particulièrement lorsque la bibliothèque de l'école est occupée.

Question : Premières impressions quant à la nouvelle cantine?

Réponse : Pour le moment, chacun des usagers prend ses marques, il est donc trop tôt pour faire un retour. Une journée Portes Ouvertes sera organisée au cours du mois d'Avril.

3. Les exercices de sécurité

Trois exercices ont été faits depuis septembre 2016, chacun donnant lieu à un compte rendu écrit communiqué à l'Inspection de l'Education Nationale de Melle avec copie transmise à la mairie.

Le 1^{er} exercice, exercice de sécurité « Attentats/Intrusion » a eu lieu le 14/10/16 ; le 2^{ème}, réalisé le 04/11/17 était un exercice de sécurité incendie (voir CE n°1).

Un exercice de mise en sûreté a été fait le 13/03/17. Cet exercice a duré 30 minutes ; tout s'est passé dans le calme. Dans chaque lieu de confinement un sac à dos est prévu avec couverture de survie, lampes torches, piles et radio, pharmacie ; il ne manque que les petits gâteaux.

Ce dernier exercice a mis en exergue l'absence de téléphone filaire au niveau de la salle de motricité et classe de GS/CP, ainsi qu'un manque de système de communication (type talkie-walkie) entre les 2 zones de confinement (salle de motricité + salle 10 : accueil de 5 classes ; classes PS/MS : accueil de 4 classes)

4. Santé et Sécurité au travail

En préambule, et parce que tous les membres présents ont pu lire la réponse faite par la municipalité à M Sarradin, ISTT de l'Académie de Poitiers, on peut rappeler que le personnel enseignant est un personnel géré par la direction des services départementaux de l'Education Nationale, recruté, formé et rémunéré par le ministère de l'Education Nationale. Les enseignants sont des agents de l'état. Seuls le DASEN et l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription ont un droit de regard sur le travail administratif lié à la mission de direction de l'école.

La municipalité quant à elle, met des locaux à la disposition de l'Education Nationale ; ces locaux doivent garantir un accueil conforme à la réglementation en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail. Elle se doit de fournir les documents attestant de vérifications régulières des différents équipements.

Le 18 novembre 2016, l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) de l'académie de Poitiers a fait une visite d'inspection de l'école ; celle-ci a permis entre autres de vérifier la conformité des équipements de travail et d'apporter des conseils et des suggestions pour la mise en œuvre des procédures relatives à la santé, l'hygiène et la sécurité au travail. Le rapport de visite envoyé par l'ISST est un document visant la mise en place de mesures de suivi et leur planification.

Registre Santé et Sécurité au Travail

Seul le registre Santé et Sécurité au Travail, concernant tous les usagers de l'école, mis en place partiellement depuis le mois de décembre (information transmise à Mme Ledoux le 19 janvier), se doit d'être présenté en Conseil d'Ecole.

Il concerne tous les usagers de l'école et sert à signaler toute situation anormale pouvant porter atteinte à l'intégrité physique et la santé des personnes ou à la sécurité des biens. Il est composé de deux parties distinctes :

-La première (fiches blanches), concerne les problèmes rencontrés sur le temps scolaire ; ils seront traités en interne par la directrice de l'école avant d'être transmis à l'assistant de prévention de Circonscription.

-La deuxième partie (fiches jaunes), concerne les problèmes rencontrés sur le temps périscolaire (en dehors des horaires de classe). Les signalements seront visés par la directrice de l'école et transmis à l'assistant de prévention de Circonscription qui en assurera le suivi, dans les meilleurs délais.

Santé

Rappel du règlement intérieur : « Tout enfant fiévreux ou atteint d'une maladie contagieuse doit être gardé à la maison. »

Les enseignants ne sont autorisés à gérer la prise de médicaments que lorsqu'un PAI est mis en place.

Différentes questions posées par les parents d'élèves (texte en italique)

-Est-il possible de mener une étude sur l'agencement et les conditions lumineuses afin d'améliorer le plus possible la qualité de travail des enfants et de l'enseignant dans la salle de Mr Kououndissa ? Des sociétés spécialisées sont en mesure de réaliser ce type d'opérations (système de leds indirects)

Précision de la directrice : Cette classe devait être provisoire ; il y a effectivement des élèves qui semblent souffrir de maux de tête, mais le local est conforme.

Réponse de la mairie : Des travaux ont déjà été réalisés l'année passée, supervisés par un technicien spécialisé. Aucune autre action n'est prévue à ce jour. Lorsqu'une fermeture surviendra, ce sera cette classe qui sera libérée.

-A-t-on des informations sur la possibilité d'isoler phoniquement la 9^{ème} classe ?

Réponse de la mairie : Des travaux seront réalisés durant les vacances d'été pour régler ce problème.

-Information à relayer auprès des parents : bien étudier le contenu de l'assurance scolaire de votre enfant (dentaire, ...) afin d'éviter certaines problématiques de remboursement lors d'un accident (sans tiers) dans l'école.

En début d'année il est demandé aux parents de fournir une attestation d'assurance scolaire comprenant une responsabilité civile (obligatoire) et une individuelle accidents corporels (nécessaire pour la participation aux sorties non obligatoires).

Le contrat d'établissement permet de couvrir les dommages aux biens et aux personnes occasionnés lors des sorties facultatives (sorties excédant une ½ journée de classe et incluant la pause déjeuner).

-Durant l'automne, il a déjà été signalé aux enseignants par la(les) famille(s) des enfants de CE2 concernés, qu'il y avait des conflits avec un enfant de CM1 sur le temps périscolaire ; la situation s'était calmée grâce aux échanges des enseignants avec la famille et l'enfant.

Quelles actions peuvent être menées pour tenter de limiter ce problème survenant sur le temps périscolaire ?

Les parents élus proposent la mise en place d'un « permis à point » qui suivrait chaque élève sur une année scolaire, et qui fonctionnerait sur le temps scolaire et hors temps scolaire. Ce dispositif pourrait permettre un meilleur respect des autres et des règles de vie en collectivité tout en aidant le personnel communal à réaffirmer son autorité.

Une réflexion commune entre la municipalité et les enseignants permettrait d'établir une cohésion entre le temps scolaire et le temps de surveillance des personnels communaux.

Est-il possible de mettre à disposition un système de rangement des cartables sous le préau du bas, plutôt que de retrouver les sacs n'importe où (simples étagères à réaliser pour les agents de la mairie) ?

En effet, c'est parfois dangereux et un enfant en a fait la triste expérience en se prenant les pieds dans un cartable et en tombant la tête sur le banc.

La municipalité va réfléchir au problème (étagère, coffre...).

Il sera rappelé au personnel communal de demander aux enfants de ranger les sacs du mieux possible.

Les parents profitent de cette question pour souligner une nouvelle fois les conditions défavorables dans lesquelles les élèves des classes élémentaires prennent leur goûter !

5. Accueil périscolaire

-Certains parents ont fait part de leur problème pour être à l'heure le mercredi midi avant la fin du temps de garderie. Serait-il envisageable d'avoir un service de garderie jusqu'à 12h45 ?

Si nécessaire, les parents élus peuvent se charger de faire un sondage pour connaître le pourcentage de personnes intéressées.

La mairie n'est pas nécessairement opposée à cette démarche mais une étude de coût doit être menée. Il est indispensable pour que cette démarche puisse aboutir qu'il y ait un vrai besoin, avec un nombre de parents intéressés suffisamment important. Ceux-ci peuvent se faire connaître auprès des parents élus (conseil.ecole.fressines@gmail.com) ; un « sondage » pourrait être mené dans les prochaines semaines par l'intermédiaire d'un mot dans le cahier de nos enfants.

-Lorsque la nuit tombe tôt, il est arrivé à plusieurs reprises que des parents venant récupérer leurs enfants à la garderie autour de 18h, trouvent certains enfants – parfois jeunes – dans la cour sans surveillance d'adultes. Sans doute ont-ils profité d'un moment de flou pour sortir de la garderie sans que personne ne s'en aperçoive.

Comment peut-on s'assurer que ce phénomène ne se reproduise pas ? Sans doute cela sera-t-il plus aisé avec la nouvelle garderie.

Réponse : aucune remontée n'a été faite au personnel et ils sont surpris de cette remarque. Afin que cela ne se reproduise plus, il est demandé aux parents d'être vigilants et – si le cas se produit – d'alerter le personnel présent pour régler le problème immédiatement.

-Beaucoup de parents nous ont fait remonter que les petits étaient souvent récupérés sales le soir à la garderie : chocolat autour de la bouche qui reste du 4h, nez qui coule et qui sèche, ...

Réponse : Le personnel a instauré des rituels de passage aux sanitaires et essaie d'être vigilant.

-Des remontées d'enfants nous ont été transmises sur des « envolées lyriques » de certains adultes durant le temps de cantine. Est-il possible de faire à nouveau un rappel ?

Réponse : un rappel va être à nouveau réalisé auprès du personnel concerné.

-A-t-on un retour de la proposition d'une maman diététicienne faite au 1^{er} conseil d'école, pour aider à la conception des menus?

Réponse : oui, une démarche a été entamée afin que cette maman puisse aider à la création des menus et dialoguer avec Mr Secq sur ce sujet. La coopération est naissante mais a vocation à se poursuivre.

6. Travaux / Mobilier

Nouvelles demandes :

- Meuble à tiroir pour la classe de PS/MS, salle 8 (équivalent de ce qui est présent dans la classe 7)
- Grande étagère murale pour la classe CM1, salle 1.
- Meuble de séchage des œuvres des enfants pour la classe de MS/GS, salle 3.
- Achat de 2 escabeaux pour utilisation dans les différentes classes.
- Problème de sécurité dans la classe 8 concernant l'accessibilité des enfants au dortoir via la dinette (risque de chutes des enfants depuis les lits en hauteur par exemple) – une barrière de sécurité a été

placée par l'enseignante, mais cet aménagement est non conforme en cas d'incendie. La mise en place d'une porte coulissante pourrait être une solution satisfaisante.

Renouvellement de demande :

- Les programmes ont changé à la rentrée 2016 pour l'ensemble des classes élémentaires et en 2015 pour les classes maternelles. La réflexion de l'équipe enseignante quant au renouvellement des manuels scolaires devrait aboutir prochainement. Une demande de subvention exceptionnelle sera transmise en mairie pour permettre le renouvellement des manuels scolaires, si la municipalité est toujours favorable à ce projet.

Les secrétaires :

Koralie Bechler et Christophe Salle

La présidente du Conseil d'Ecole :

Claudine Surreau